

Erlangen, 1^{er} février 2022.

**DECISION N°001-2022 /P.K/KASEN DU 1^{er} février 2022
portant Règlementation de KASEN INFOS I**

LE BUREAU EXECUTIF DE LA KASEN E.V. DÉCIDE :

ART 1: Le présent règlement régule les activités de **KASEN INFOS I**.

ART 2: **KASEN INFOS I** est un espace convivial d'échange des informations diverses qui favorisent l'intégration, l'entraide et l'unité.

ART 3: Ce groupe est réservé aux membres effectifs et sympathisants qui s'intéressent et participent activement aux activités de l'association KASEN e.V.

ART 4: La priorité des publications est accordée aux membres pleins résidents dans la région VGN.

ART 5: En vertu des statuts de la KASEN e.V, les publications à caractère politique, religieux ou tribal ne sont pas admises.

ART 6: Les publications officielles de la KASEN e.V sont faites exclusivement par le Bureau. Toute autre information suivante à divulguer par un intéressé doit se faire au minimum une heure de temps plus tard.

ART 7 : Sous peine de sanction, **les publicités des Start-up et entreprises sont de la compétence exclusive** des membres pleins de la KASEN e.V.

ART 8: Les publications font l'objet de commentaire dans **KASEN COMMENTAIRE**.

ART 9: Les dissidents et contrevenants aux règles sus-fixées s'exposent à un avertissement suivi d'une exclusion en cas de récidive.

ART 10: **Le Bureau de la KASEN e.V** assure la discipline. En cas de requête, bien vouloir joindre le Bureau par le biais du mail suivant : kasen-ev@kasen.de

ART 11: Le présent règlement entre en vigueur dès sa publication.



FOHGANG ALAIN G.
Graduate in Law
and Political Science

